

RE PUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité-Justice

MINISTERE DE L'ELEVAGE

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES FILIERES ANIMALES

Avis d'Appel d'Offres (AAO) DAON N° 07/CPMP-ME/DDFA/ME/2023

Travaux de construction d'un Centre de développement de l'élevage intégré et l'acquisition d'équipements et aménagement du périmètre de culture fourragère (10 ha) à Tichitt.

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à la publication du PPM du Ministère de l'Elevage DDFAP pour l'année 2023 paru dans le journal Horizons.
2. La Direction du Développement des Filières Animales a obtenu des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements des marchés de **travaux de construction d'un Centre de développement de l'élevage intégré et l'acquisition d'équipements et aménagement du périmètre de culture fourragère (10 ha) à Tichitt. En seul lot.**
3. La Direction du Développement des Filières Animales sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser, les travaux.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national ouvert tel que défini dans la loi N°2021-024 portant Code des Marchés Publics (CMP) et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent consulter les dossiers auprès de La Direction du Développement des Filières Animales et y prendre connaissance des documents d'Appel d'offres de 9 h à 15 h (du Lundi au Jeudi) et 9 h à 11 h le Vendredi.
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Avoir réalisé au cours des 3 dernières années un chiffre d'affaires moyen annuel d'au moins de 20 Millions d'ouguiyas (20 000 000 MRU) ;
 - Avoir accès aux ressources financières nécessaires à l'exécution des travaux. A cet effet une attestation de solvabilité doit être fournie pour un montant de Dix Millions d'ouguiyas (10 000 000 MRU)
 - Avoir réalisé au moins deux marchés similaires en nature avec satisfaction du maître d'ouvrage au cours des cinq dernières années ;

NB : pour justifier l'expérience similaire le soumissionnaire doit fournir les attestations de bonne exécution ou les PVs de réceptions accompagnées par des copies des contrats.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à adresser au service des marchés du Ministère de l'Elevage, contre un paiement non remboursable au Trésor Public exclusivement de 5000 MRU.

Le document d'Appel d'offres sera récupéré directement au siège de la DDFA par les soumissionnaires qui auront déjà effectué le paiement.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Elevage

Adresse : Tevregh zeina Nouakchott ouest Lot N°140 de l'ilot PR (Iskane)

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la CPMP-ME le 03/11/2023 à 12 heures.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'une validité de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres d'un montant de 900 000 MRU.
10. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.
11. Le délai d'exécution des travaux est de 10 mois.

Nouakchott, le 12/10/2023

Le Secrétaire Général du ME
Mady OULD TALEB

